

MAIRIE DE PARMAIN - 95620
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE L'ISLE ADAM



Direction générale des services

Liste des délibérations - Examinées en séance du conseil municipal
réuni le mardi 11 mars 2025

2025/08	Reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1	Adoptée à la majorité
2025/09	Affectation des résultats provisoires 2024 au budget 2025	Adoptée à la majorité
2025/10	Vote des taux d'imposition 2025	Adoptée à l'unanimité
2025/11	Vote du budget primitif 2025	Adoptée à la majorité
2025/12	Vote des subventions 2025 aux associations	Adoptée à l'unanimité
2025/13	Vote du Pass-associations au profit des jeunes parminoïses	Adoptée à l'unanimité
2025/14	Vote des subventions 2025 aux coopératives scolaires	Adoptée à l'unanimité
2025/15	Vote de la subvention 2025 au CCAS	Adoptée à l'unanimité
2025/16	Frais de représentation du Maire	Adoptée à la majorité
2025/17	Signature de la convention partenariat de premier peuplement avec la Préfecture dans le cadre du programme « Les Terribus »	Adoptée à l'unanimité
2025/18	Retrait de la délibération n° 2024/51 du 12 décembre 2024	Adoptée à l'unanimité
2025/19	Signature de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAÏ)	Adoptée à l'unanimité

Conformément à l'article L. 2125-25 du CGCT
Liste affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine suivant la séance



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN

**Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**